

A retourner aux services gestionnaires : police municipale ou support des services

Mails : police.municipale@mairie-montastruc.fr
support-services@mairie-montastruc.fr

Formulaire à déposer au moins 1 mois avant la date prévisionnelle de réservation de la salle,
La date de dépôt en Mairie faisant foi

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Il faut attendre le courrier réponse d'un des services gestionnaires

DEMANDEUR

- Entité* : Association communale
 Association extérieure
 Particuliers
 Syndic
 Autre

Nom entité* :

Nom* :

Prénom* :

Fonction* :

Adresse* :

CP* :

Ville* :

Téléphone* :

Portable* :

Courriel* :

Compagnie d'assurance* :

N° Police* :

MANIFESTATION

Objet de votre demande (réunion, assemblée générale, loto, mariage, repas, etc)* :
.....
.....
.....

Date souhaitée :

En cas d'indisponibilité, merci d'indiquer d'autres dates qui vous conviendraient :

Créneaux horaires : Heure de début :

heure de fin :

Nombre de participants (organiseurs inclus* :

Vente de boissons : oui Non

Demande de débit de boisson temporaire* : Oui Non

Arrêté municipal de circulation* : oui

Non

Arrêté municipal de stationnement* : Oui

Non

Si oui remplir les détails

BESOINS

Tables* : Oui Non Nombre* :

Chaises* : Oui Non Nombre* :

Sonorisation* : Oui Non

Micro* : Oui Non

Ecran* (salle des fêtes uniquement) : oui non

Pupitre* : Oui Non

Estrade* : Oui Non Podium* : Oui Non

Eclairage* : Oui Non

Barrières* : Oui Non Nombre* :

L'office jouxtant la salle des fêtes : Oui Non

Amoire frigorifique (office de la salle des fêtes) : Oui Non

Branchements extérieur pour le camion traiteur*(salle des fêtes) : Oui Non

A réception du formulaire, le Service Location des salles prendra contact avec vous sous 15 jours (par mail, téléphone, courrier) pour confirmer la réservation de la salle ou, le cas échéant, vous proposer d'autres dates.

Un chèque de caution devra être déposé obligatoirement en mairie avant la date de la manifestation accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Un état des lieux entrant et sortant sera établi avec un agent de la mairie.

A tout moment, la commune reste PRIORITAIRE de l'utilisation des salles communales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande :

- Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus,
- M'engage à respecter le règlement d'utilisation de la salle qui aura été mise à ma disposition et en accepte les conditions ;

Nom :

Prénom :

A , le

Signature,
(Précédée de la mention « lu et Approuvé »)

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande :

Date de validation :

Suite à la demande : Accord Non accordé

Salle mise à disposition :

Réservation à titre : Gratuit

Payant – Montant

Visa de l'élu

Détails pour la demande d'arrêté municipal